



Commune de MAISOD
230, Route du Pont de la Pyle
39 260 MAISOD
03.84.42.32.46 – mairie@maisod.fr

DÉLIBÉRATION N° M-2023-0040 DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07/11/2023

L'an deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Michel BLASER.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 11
Présents : 8
Absents : 3
Pouvoirs : 2

Nombre de suffrages exprimés :
Pour : 8
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
30/10/2023

Date d'affichage
30/10/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :
09/11/2023

et publication du :
09/11/2023

Étaient présents :

M. Michel BLASER, Mme Céline GROS, Mme Michèle BERTHOLINO, M. Régis LACROIX, Mme Julie REVY, M. Charles MIELLIN, M. Michel RAGEOT, M. Julien BUFFAUT

Procuration(s) : Mme Delphine BARTHET à Mme Céline GROS
Mme Sonia MORNICO à M. Régis LACROIX

Étai(ent) absent(s) :

Étai(ent) excusé(s) : M. Franck GANEVAL

À été nommé(e) comme secrétaire de séance : Mme Céline GROS

ÉLECTIONS – Commission de contrôle des listes électorales

- Annule et remplace délibération n°2023_0018 du 16/05/2023

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le mandat de trois ans des membres de la Commission de Contrôle des Listes Électorales, ayant débuté à l'issue du dernier renouvellement général des conseils municipaux en 2020, arrive à échéance cette année.

En vue du renouvellement de cette commission, il convient de procéder à la désignation de ses nouveaux membres selon les règles en vigueur comme suit :

Dans les communes de moins de 1000 habitants (trois membres) :

Un conseiller municipal de la commune désigné par le Conseil Municipal.

Un délégué de l'administration désigné par le préfet

Un délégué désigné par le président du Tribunal Judiciaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité

DECIDE de nommer les conseillers municipaux : Mme Julie REVY et M. Charles MIELLIN

DECIDE de nommer les délégués de l'administration : Mme Patricia DARRIGADE

DECIDE de nommer les délégués du Tribunal de Grande Instance : M. Christian NICOD

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Maire.

Envoyé en préfecture le 13/11/2023

Reçu en préfecture le 13/11/2023

Publié le

ID : 039-213903073-20231107-M_2023_0040_2-DE

S²LO

